**Déclaration liminaire au CDEN du mardi 18 septembre**

Monsieur le Président du Conseil Départemental, Madame la Directrice Académique des services de l’Education Nationale, Mesdames et Messieurs,

Nous nous retrouvons après cette rentrée scolaire pour un nouveau Comité Départemental de l’éducation Nationale.

Soulignons pour débuter les propos du ministre de l’Education Nationale, Monsieur Jean- Michel Blanquer, qui semble enfin se préoccuper de la carrière des personnels et de leurs conditions de travail, « les enseignants ont besoin d’être soutenus, reconnus et valorisés », nous dit-il. Il en découle des propositions d’heures supplémentaires, une prime REP+ conditionnée aux bons résultats des équipes pédagogiques par exemple.

Pour l’Unsa Education, les idées de Jean- Michel Blanquer pour dynamiser la gestion des ressources humaines des CPE, enseignants et psychologues de l’Education Nationale montrent une vision qui semble bien loin des vraies préoccupations des collègues et de leurs écoles. Les enseignants nous disent ressentir une charge de travail toujours plus accrue. Les évaluations en CP, CE1 ou en 6 ème  en sont un exemple. Elles doivent être perçues comme une aide à l’enseignement, pourtant, ce n’est pas le ressenti des enseignants et une confusion s’installe entre des évaluations diagnostiques à destination des élèves et des enseignants et des évaluations nationales. Le Se Unsa a d’ailleurs adressé une lettre en ce sens au ministre le 14 septembre afin d’accorder une compensation horaire aux enseignants concernés soit sur le volant des animations pédagogiques, soit sur celui de l’aide personnalisée de compétences pour la saisie des réponses des élèves par les professeurs des écoles alors que celle -ci est automatisée dans le second degré.

Les enseignants ont parfois beaucoup à dire sur leurs conditions de travail : bâti scolaire parfois vieillissant, salles pouvant être vétustes, absence de réelle médecine du travail. Dans l’Yonne, 11 millions d’euros vont être investis dans les collèges, soit 1/3 du budget total du conseil départemental. De plus, dans notre département, il a été décidé de mettre comme enjeu majeur la prévention dans les collèges. Nous ne pouvons qu’adhérer à ces choix qui montrent que le conseil départemental se préoccupe des 31 collèges qu’il a en charge. Ainsi, un préventeur dédié aux agents des collèges a ainsi été nommé en 2011. Citons aussi le DUERP (unique d’Evaluation des risques professionnels). Maintenant, avec la fusion programmée des CHSCT et des CT (commission hygiène et sécurité et conditions de travail et comité technique), nous ne voyons pas comment cet enjeu pourra être pleinement atteint en n’ayant plus cette proximité et ce soutien auprès des collègues dans le département. Nous sommes formellement opposés à cette fusion comme nous l’avons été avec la commission départementale d’aide sociale qui devient régionale.

Vous nous proposez une nouvelle Dotation Globale de Fonctionnement à partir de 2019. Les 3 points cités pour l’encadrement de l’Etat dans les dépenses publiques apparaissent bien contraignants et inquiétants. En effet, l’augmentation annuelle des dépenses publiques limitée à 1,2% est plus faible que l’inflation. Ensuite, la bascule de 0,30 euros par repas pour le transfert à la viabilisation dans la dotation globale de fonctionnement n’est pas satisfaisante surtout lorsque les établissements doivent faire des efforts pour proposer des repas bio, qui augmentent leurs coûts. Nous pouvons nous inquiéter sur une répercussion de ce coût pour les familles, même si un dispositif transitoire de modération est mis en place. Enfin, une menace de sanction pèse sur les collectivités qui ne respecteraient pas leurs engagements. En d’autres termes, il faut encourager les établissements à optimiser toujours plus les ressources pour le fonctionnement.

En ce qui concerne les travaux, nous ne nous y attarderons pas, puisqu’un groupe de travail s’est réuni à ce sujet ce matin. Soulignons l’effort consenti dans notre département sur « les grosses opérations de réhabilitation et de reconstruction des collèges du département » avec une remise à neuf de 14 collèges publics sur les 33 existants. Un travail nécessaire de mise en accessibilité est aussi notable, même si nous pouvons regretter le délai de mise en œuvre (de 2015 jusqu’en 2023 ) trop long avec un objectif moyen d’accessibilité de 98%.

D’autres chantiers, quant à eux, ne semblent pas avancer. C’est le cas du gymnase Albert Camus. Nous espérons que les études de faisabilité pour la reconstruction de ce gymnase ne tarderont pas à venir (annonce pour le mois d’octobre) et permettront enfin un démarrage des travaux au plus vite.

Quant aux transports, certains circuits nous questionnent, comme le circuit qui conduit les élèves de Sainte Pallaye à Auxerre avec une durée de trajet importante et une arrivée devant l’établissement bien avant l’heure d’ouverture. Nous avons pu lire mercredi dernier que la Région réaffirmait sa promesse de gratuité des transports scolaires dans le département. Une intervention du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté est prévue aujourd’hui. Nous espérons avoir des précisions sur cette promesse et sa concrétisation pour 2019 et des explications sur le choix de certains circuits.

Il est un autre sujet que nous ne pouvons pas éluder concernant les établissements icaunais. Allez- vous, Monsieur le Président du Conseil Départemental, nous apporter des précisions suite au séminaire spécial collèges qui s’est tenu le 11 septembre ? Des décisions ont - elles été prises ? Vous nous parlez de la sectorisation d’Avallon qui est à revoir afin de rééquilibrer les effectifs des collèges publics de l’Avallonnais. Mais dans le nord de l’Yonne, ce rééquilibrage est urgent, nous avons suffisamment évoqué la situation lors des précédents CDEN ou lors des groupes de travail sur le schéma directeur des collèges pour que la construction d’un nouveau collège dans le nord du département voit enfin le jour.

Je vous remercie.

Pour l’Unsa Education

Solange Silvan, Sami Abel